



Gabarit de préavis d'adjudication de contrat (PAC)

1.0 Introduction

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a besoin de réaliser le développement et la prestation d'une formation d'une demi-journée pour les employés et les gestionnaires de la CCSN. Le programme de formation vise à construire une fondation pour promouvoir la collaboration et la civilité en milieu de travail, afin de soutenir et maintenir un environnement où les employés travaillent en collaboration et de manière civile, en assurant une main-d'œuvre saine, heureuse, productive et engagées. Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) vise à informer de l'intention de la CCSN d'accorder un contrat pour ces services à :

Bar-David Consulting
49 Fairleigh Crescent
Toronto, Ontario
M6C 3S1

Toutefois, avant d'accorder un contrat, la CCSN aimerait donner à d'autres fournisseurs l'occasion de démontrer qu'ils sont en mesure de répondre aux exigences stipulées dans le ce PAC en présentant un énoncé des capacités au cours de la période d'affichage du présent PAC, qui est d'une durée de 15 jours civils.

Si d'autres fournisseurs éventuels présentent au cours de la période d'affichage un énoncé des capacités qui répond aux exigences stipulées dans le présent PAC, la CCSN lancera alors un processus d'appel d'offres par le biais du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement ou en sollicitant des propositions directement auprès des fournisseurs.

Si, à la date de clôture précisée ou avant celle-ci, aucun autre fournisseur n'a présenté un énoncé des capacités répondant aux exigences stipulées dans le PAC, le marché sera adjugé au fournisseur indiqué ci-dessus.

2.0 Contexte

La CCSN souhaite soutenir et maintenir un milieu où les employés travaillent en collaboration de manière courtoise pour assurer une main-d'œuvre en santé, satisfaite, productive et engagée.

Les résultats du Sondage de 2011 auprès des fonctionnaires fédéraux, tout en s'avérant généralement favorables, ont confirmé qu'il y a une possibilité de croissance et de développement en ce qui touche la collaboration et la courtoisie en milieu de travail.



Gabarit de préavis d'adjudication de contrat (PAC)

C'est pourquoi la CCSN a lancé une initiative en vue de promouvoir la collaboration et la courtoisie au travail. La Division des relations de travail, de la classification et de la rémunération a collaboré avec le NUREG pour élaborer un plan d'action global comprenant :

- une politique révisée de la CCSN sur la prévention et la résolution du harcèlement en milieu de travail;
- une stratégie de communication;
- de la formation.

Le présent contrat a pour but d'aborder la composante de formation pour les employés et les gestionnaires.

Objectifs

Élaborer et offrir une formation d'une demi-journée destinée aux employés de la CCSN et élaborer et offrir une formation d'une demi-journée destinée aux gestionnaires de la CCSN.

Le programme de formation vise à créer un fondement permettant de pousser plus loin la collaboration et la courtoisie en milieu de travail. Après avoir participé au module de formation, les employés de la CCSN seront en mesure de :

- Décrire les différences entre les comportements discourtois et le harcèlement (et donner des exemples de chacun).
- Expliquer les attentes de la CCSN concernant le comportement en milieu de travail et l'impact des comportements discourtois sur les employés et la productivité.
- Énoncer les conséquences des comportements discourtois en milieu de travail.
- Réfléchir à leurs comportements et déterminer en quoi leurs comportements pourraient être considérés comme discourtois.
- Décrire au moins trois stratégies qu'ils peuvent mettre en œuvre pour changer leurs comportements discourtois.
- Savoir où trouver les valeurs et l'éthique de la CCSN sur BORIS.
- Décrire les avantages du comportement courtois et les risques posés par le manque de courtoisie en milieu de travail.
- Expliquer leur rôle, leurs responsabilités et leur imputabilité en matière de maintien d'un milieu de travail où règnent la courtoisie et le respect.
- Énumérer les façons de gérer le manque de respect et de courtoisie en milieu de travail.



Gabarit de préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Après avoir participé à la formation pour les gestionnaires, les gestionnaires seront en mesure de :

- Décrire l'impact des comportements discourtois sur les employés, la productivité et la culture organisationnelle.
- Décrire les effets du non-règlement des problèmes en milieu de travail et les avantages découlant de la résolution efficace des problèmes aussitôt que possible.
- Expliquer leurs responsabilités et leur imputabilité concernant la gestion des comportements discourtois en milieu de travail.
- Appliquer un modèle de formulation de commentaires touchant le manque de courtoisie en milieu de travail tout en s'assurant que toutes les personnes concernées conservent leur dignité.
- Valoriser l'importance de la création d'un milieu sûr où tous sont incités à exprimer différents points de vue et où le fait d'exprimer des différences d'opinion professionnelle n'encourt pas de représailles.
- Expliquer comment la nécessité de favoriser différents points de vue se rattache au mandat de la CCSN et à la culture de sûreté de l'organisation.
- Appliquer des outils en vue de favoriser la courtoisie dans les équipes de travail.
- Décrire la relation entre le manque de courtoisie et les effets sur le cerveau.
- Mettre en œuvre une stratégie permettant de déterminer si un comportement observé nécessite une intervention.

Portée du travail

Le fournisseur ajustera ses produits de manière à respecter les objectifs d'apprentissage déterminés par la CCSN. Il offrira une formation d'une demi-journée à environ 700 employés (25 participants par classe) et une formation d'une journée complète à environ 80 gestionnaires (17 participants par classe).

Le fournisseur :

- Validera les objectifs d'apprentissage pour les deux formations d'après les besoins déterminés par la CCSN, et en ajoutera si nécessaire;
- Adaptera ses séances de formation de manière à respecter les objectifs d'apprentissage à l'aide d'une approche systématique à la formation et d'une approche centrée sur l'apprenant;
- Fournira aux spécialistes de l'apprentissage un aperçu général de la formation avant la première séance;
- Préparera un manuel de formation qui est facile à utiliser/à comprendre, qui présente des objectifs d'apprentissage clairement exposés et qui peut être utilisé comme outil de référence après la formation (la CCSN fera imprimer le manuel);
- Donnera les séances de formation en français et en anglais aux employés et en anglais aux gestionnaires.



Gabarit de préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Tâches à accomplir

- Valider les objectifs d'apprentissage d'après les besoins déterminés par la CCSN et, si nécessaire, en ajouter;
- Adapter le matériel existant aux besoins de la CCSN, y compris des outils conçus pour améliorer la sensibilisation des participants et respecter les objectifs d'apprentissage;
- Préparer un manuel de formation qui est facile à utiliser/à comprendre, qui comprend des objectifs d'apprentissage clairement exposés et qui peut être utilisé comme outil de référence après la formation (la CCSN fera imprimer le manuel);
- Donner des séances de formation en français et en anglais (de septembre 2013 à mars 2014).

L'instructeur fournira :

- Un DVD ou autres formes d'aide à l'apprentissage au besoin

La CCSN fournira :

- Ordinateur portatif, écran
- Salle de formation
- Tableaux de papier, marqueurs, crayons, etc.
- Écran
- Copie des manuels de formation

Produits à livrer

Les échéances qui suivent sont des estimations fondées sur l'hypothèse selon laquelle un contrat sera en place d'ici le 5 juillet 2013. L'entrepreneur passera ces dates d'échéance en revue et en arrivera à un accord à ce sujet avec le chargé de projet au moment de l'adjudication du contrat et ensuite au cours de la durée du contrat au besoin. Toutefois, le cours pilote doit être livré par l'entrepreneur avant septembre 2013, ou encore, à une nouvelle date négociée avec l'entrepreneur.



Gabarit de préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Produits à livrer pour le <u>concepteur pédagogique</u>	Échéance
Plan du projet Présentation au chargé du projet pour assurer le respect des objectifs du contrat	Deux semaines après la date de début du contrat.
Confirmation des besoins d'apprentissage	De la mi-juillet à la fin juillet
Présentation de la conception des séances de formation proposées	De la mi-août à la fin août
Plan de leçon de l'animateur (à livrer en anglais)	De la mi-août à la fin août
Matériel du participant et aides visuelles (à livrer en anglais) à l'aide des applications MS Office	D'août à la mi-septembre
Révision du matériel de formation en regard de l'évaluation du cours pilote	Fin d'octobre 2013
Réunions ou téléconférences d'étape avec le chargé de projet au besoin pour évaluer le degré d'atteinte des objectifs comme il a été prévu et apporter les ajustements nécessaires, s'il y a lieu, pour assurer la réussite du projet.	À déterminer
Produits à livrer pour <u>l'instructeur</u>	Échéance
Donner une séance de formation pilote en anglais à Ottawa pour un maximum de 25 participants par classe	D'ici la mi-octobre 2013
Donner des séances de formation aux employés (jusqu'à un maximum de 30 séances) et cinq séances aux gestionnaires (REMARQUE : un minimum de trois séances destinées aux employés devra être donné en français. Les séances destinées aux gestionnaires peuvent être en anglais.)	À déterminer

La valeur estimative du contrat, y compris la période d'option, est de 65 000 \$. Les taxes applicables sont en sus.



Gabarit de préavis d'adjudication de contrat (PAC)

3.0 Exigences minimales obligatoires

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- Un minimum de trois ans d'expérience démontrant une expertise des activités se rattachant au manque de courtoisie en milieu de travail. Les activités peuvent comporter une combinaison d'au moins trois des éléments suivants :
 - des projets liés au manque de courtoisie en milieu de travail, des recherches (y compris un échantillonnage au gouvernement fédéral) liées au comportement en milieu de travail;
 - la prestation de formation à des ministères du gouvernement fédéral, particulièrement liée au manque de courtoisie/comportement en milieu de travail;
 - la réalisation d'études liées au comportement en milieu de travail;
 - des allocutions liées au comportement en milieu de travail;
 - des articles publiés, des blogues et des recherches menées, plus particulièrement en vue de prendre en compte les comportements/le manque de courtoisie et leurs effets en milieu de travail.
- Maîtrise en travail social, en psychologie ou en sciences humaines.

4.0 Justification du fournisseur présélectionné

En tant que grande spécialiste dans le domaine, Sharone Bar-David de Bar-David Consulting a été publiée et elle a mené des recherches et animé des discussions (blogues) comportant des commentaires de fonctionnaires. Compte tenu de son travail dans le domaine, Sharone Bar-David possède une compréhension approfondie du sujet assurant que les stratégies qu'elle propose sont ciblées pour fournir des résultats à la CCSN.

- Les stratégies de formation de Sharone Bar-David sont actualisées, originales, et cette dernière détient les droits de propriété intellectuelle sur les stratégies et le matériel de formation.
- L'entreprise Bar-David Consulting est créatrice des produits REALTM. Parmi les exemples de ces produits, on compte : REALTM Training Solutions, REALTM Organizational Solutions, et REALTM Program for Abrasive Leaders. Tous ces concepts ont été créés par Sharone Bar-David, et présentent une approche et un contenu uniques en leur genre.
- Bar-David Consulting met l'accent sur la *courtoisie* en milieu de travail plutôt que sur le harcèlement, ainsi que sur le respect en milieu de travail. L'entreprise Bar-David Consulting est une experte en la matière et un chef de file éclairé dans le domaine de la courtoisie en milieu de travail.
- Le contenu des formations de Bar-David Consulting sur la courtoisie est entièrement au point et offre une perspective et une approche uniques en leur genre.



Gabarit de préavis d'adjudication de contrat (PAC)

- La formation de Bar-David Consulting pour les dirigeants offre une méthode originale en trois étapes pour aider les gestionnaires à formuler des commentaires incitant les comportements courtois de manière décisive, respectueuse et fructueuse. Bar-David Consulting est le seul entrepreneur à la connaissance de la CCSN pouvant livrer un produit avec cette qualité de profondeur.

5.0 Propriété intellectuelle

Le titre de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

6.0 Énoncé des capacités

Les fournisseurs qui se considèrent entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour répondre aux exigences précisées peuvent présenter un énoncé des capacités par écrit à l'autorité contractante, dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement faire la preuve que le fournisseur répond aux exigences du préavis.

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 3 juillet 2013 à 14 h 00 (HNE).

7.0 Coordonnées

Les questions et la présentation des énoncés des capacités doivent être adressées à :

Alex Cassol, Agent principal des contrats
280, rue Slater
C. P. 1046, Succ. B
Ottawa (Ontario)
Canada
K1P 5S9
Téléphone : 613-996-6638
Télécopieur : 613-995-5086
Courrier électronique : alex.cassol@cnscccsn.gc.ca

8.0 Renseignements sur la politique

Règlement sur les marchés de l'État (RME) – article 6, alinéa d) les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne.